PROCÈS-VERBAL

COMMISSION RÉGIONALE RUNNING

CRR – PV DE LA RÉUNION DE BUREAU N°2023-02

21 octobre 2023

CREPS de Bordeaux, Espace Pierre Seurin

Présidence : Alain Rinjonneau

Présents

Alain Rinjonneau, Ernest Prinzivalli, Patrick Marquise, Franck Berrard (CDR 17), Yannick Sarrant (CDR 19), Alain Scaringella (CDR 23), Laurent Blondy (CDR 24), Alain Bellier (CDR 33), André Richard (CDR 47), Paulo Dias (CDR 64), Moustapha Nakib (CDR 79), Jean Mallaret (CDR 86), Laurent Lasvergnas (CDR 87), Rose-Marie Madur (antidopage), Yvette Fromenteau (Secrétaire CRR LANA)

Membre de droit : René Meyer (Président LANA)

Excusés

Julien Giraud (courses à obstacles), Nicole Sallaberry Margot (CDR 40), Sylvain Cointe (CDR 86) représenté par Jean Mallaret, François Desproges (Uni'Vert Trail)

Début de la séance (9h30) ; Fin de la séance (17h)

Secrétaire de réunion : Yvette Fromenteau

PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

- Intervention Président CRR LANA
- Rapport d'activité de chaque CDR (du 01/09/2022 au 31/08/2023)
- Intervention Ernest Prinzivalli (Statistiques)
- Intervention Patrick Marquise (Formation Juges)
- Intervention Alain Scaringella (Classeur et Logica)
- Intervention François Desproges (Uni'Vert Trail)
- Courses à Obstacles (Julien Giraud)
- Intervention Rose-Marie Madur (Antidopage)
- Intervention Formation Alain Rinjonneau (encadrement Running)
- Intervention Yvette Fromenteau (missions et point sur les LABELS 2023)
- Intervention Alain Rinjonneau (Calorg/SI-FFA/Réglementation)
- Informations diverses
- Intervention du Président LANA René Meyer

MOT DU PRÉSIDENT DE LA CRR LANA – ALAIN RINJONNEAU

Alain Rinjonneau souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et les remercie pour leur présence, puis il fait le point sur l'année sportive écoulée.

Après deux années on retrouve globalement le niveau de participation d'avant la crise sanitaire, voire en augmentation dans certains départements. Par contre, le fonctionnement des coureurs est un peu différent puisque beaucoup d'inscriptions se font dans les derniers jours ou sur place.

Le développement du Running s'est poursuivi avec une augmentation de participation estimée à plus de 1,4 million soit un chiffre de près de 13 millions de pratiquants en France (dont 1,4 million de traileurs). Cela fait du running la 3ème activité physique la plus pratiquée en France.

Nouveautés dans la réglementation :

- Plus de fourniture de Certificat Médical pour les licenciés. Le nouveau "Parcours Prévention Santé" simplifie les démarches pour l'obtention d'une licence. Cela concerne uniquement les majeurs. Les non-licenciés devraient avoir leur PPS en début janvier 2024.

- La validation des conditions d'assurance en amont permet d'éviter les désagréments de la saison passée où beaucoup d'athlètes se sont trouvés non-licenciés le jour de la compétition.
- Retour du 5 km autorisé aux minimes.
- La différence de tarification licenciés/non-licenciés sur les épreuves à label décidée par la FFA ne s'est pas faite sans grincements. Deux épreuves importantes ne sont plus à label : SkyRun et Feria de Dax.

Suite à la date unique de début de saison (DUDS) : les demandes de labels sont effectuées deux fois par an, avant le 30 avril de l'année N pour les épreuves devant se dérouler du 01/09/N au 28/02/N+1 et avant le 31/10/N pour les épreuves devant se dérouler du 01/03/N+1 au 31/08/N+1.

Depuis janvier 2023, World Athletics (WA) a mis en ligne un calendrier international de courses sur route. La FFA doit y inscrire ses courses chaque année. La participation aux courses y figurant permet aux coureurs de marquer des points au « ranking mondial WA ».
La FFA a édicté un règlement permettant de sélectionner les courses intégrées à ce calendrier.
Pour la LANA, les courses concernées sont : 10 km des Quais et Marathon de La Rochelle.

Les actions de formations se poursuivent pour les Jurys. Vues des exigences de la réglementation Fédérale, pour ne pas pénaliser les organisateurs, il faut former des Juges Running, des Délégués Antidopage et des Escortes, des JURU, etc.
Il y a aussi un manque de Valideurs de compétition et d'Officiels Logica pour charger et traiter l'ensemble des compétions, ce qui fausse nos statistiques.
Entre 30 et 35 entraineurs de Running ont été formés cette année.

La CRR est restée très active, elle a poursuivi ses actions et missions, toujours en contact permanent avec les CDR qui mènent avec beaucoup d'engagement et de sérieux les missions qui leurs sont attribuées

67 épreuves labélisées pour la saison avec de nouveaux labels en Trail, discipline émergente. Le TTN 2024 va intégrer un Challenge National Trail qui regroupera des épreuves labélisées.

Visite de l'Uni'Vert Trail du Chambon (16) qui sera inauguré le samedi 18 novembre.

Organisation la ½ Finale des 5 km à Tulle le 9 septembre. Merci au TAC pour leur soutien.

Pas de participation au match Interligues qui s'est déroulé le 8 octobre à Rennes en raison d'un délai trop court.

Projet de Colloque sur le « 'Marathon » le 18 janvier à Niort à l'initiative de Guy-Marie Gueret et de la CDR 79 où Alain Rinjonneau est sollicité comme intervenant.

L'année 2024 est une année Olympique donc élective, mais changement dans le mode d'élection. Les présidents de CDR seront nommés par les Présidents de Comités Départementaux d'Athlétisme et non plus par les organisateurs, idem pour les Présidents de CRR nommés par les Présidents de Ligue et non plus par les Présidents de CDR.

Une saison très dense qui a mobilisé l'ensemble des membres de la Commission Régionale Running.
Un grand merci à toutes et tous pour le travail et l'engagement au quotidien.
Excellente saison 2023/2024.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE CHAQUE CDR

Chaque représentant de CDR prend la parole pour faire le point sur l'année sportive du 01/09/2022 au 31/08/2023 *(voir détails en annexe).*

- CDR 16 : Alain Rinjonneau
- CDR 17 : Franck Berrard
- CDR 19 : Yannick Sarrant
- CDR 23 : Alain Scaringella
- CDR 24 : Laurent Blondy
- CDR 33 : Alain Bellier
- CDR 40 : Nicole Sallaberry Margot (excusée)
- CDR 47 : André Richard
- CDR 64 : Paulo Dias
- CDR 79 : Moustapha Nakib
- CDR 86 : Sylvain Cointe (représenté par Jean Mallaret)
- CDR 87 : Laurent Lasvergnas

Débats sur la Plateforme Manifestations Sportives

Les présidents de CDR échangent sur l'utilisation de cette plateforme, quelques points ci-dessous :

- Il faudrait imposer la fiche compétition de Calorg en tant que « preuve d'inscription au calendrier fédéral ».
- Il y a des doubles questions avec une seule case à cocher.
- Les pièces jointes changent de couleur en fonction du statut.

BILAN STATISTIQUES – ERNEST PRINZIVALLI

Saison 1er septembre 2022 au 31 août 2023

Le bilan présenté est basé sur les données exportées de SI-FFA sur la base des compétions inscrites sur CALORG.

556 compétitions ont été chargées sur SI-FFA sur les 681 compétitions inscrites au calendrier.

Présentation du bilan des meilleures performances des Néo-Aquitains sur les différents championnats LANA et championnats de France.

Pour consulter les statistiques en détail : *voir document en annexe*.

BILAN DES FORMATIONS OFFICIELS / JUGES RUNNING – PATRICK MARQUISE

Quelques soucis dans la région, Jean-Pierre Ducasse de niveau international levant le pied, il va falloir faire appel à des officiels internationaux d'autres régions pour les épreuves à label international.

Point formation de juge running

- JURU (Juge running compétition) niveau 2 : starter-chronométreur-juge aux arrivées
- JURO (Juge arbitre route) niveau 2
- JUME (Juge mesureur) niveau 2

Évolutions de la règlementation

- La dénomination des courses nature qui deviennent Trail et Montagne
- L'apparition du mile sur route avec temps arrondis au dixième de seconde supérieur
- L'introduction aux règles relatives au « Ranking World Athletics »
- La disparition de la limitation à 4 sponsors sur les dossards route
- Des modifications relatives à la participation des joëlettes
- Le retour à l'autorisation aux U16 (minimes) de participer à une course sur route de 5 kilomètres, mais maintien de l'interdiction sur l'ekiden)
- Le dimensionnement des services médicaux
- Les intervenants sur les contrôles antidopage
- Les règles relatives aux cross
- Les nuitées supplémentaires pour les officiels ayant des déplacements longs (concerne les missions fédérales)

Point sur la composition du jury

La composition du jury varie en fonction des différentes catégories d'épreuves :
- Route - Cross - Trail - Montagne - Course Verticale

Pour le contrôle antidopage :
- 1 délégué anti-dopage (CAD2 ou CAD3, ADDF ou ADDN)
- 3 escortes hommes et 3 escortes femmes

Point sur les fonctions des chronométreurs, starters, et juges aux arrivées

<u>Rappel sur l'arbitrage</u> : pour des raisons d'éthique, il est rappelé qu'un juge arbitre ne peut arbitrer la course organisée par son club et ne doit pas, non plus arbitrer, la même épreuve deux années consécutives ou trop régulièrement.

Pour consulter les statistiques en détail : *voir document en annexe*.

BILAN ET PERSPECTIVES SI-FFA / CALORG – ALAIN SCARINGELLA

Point des intervenants par département

Département 16 : Alain Rinjonneau charge et classe.
Département 17 : Ernest Prinzivalli charge et classe.
Département 19 : Alain Scaringella charge et classe.
Département 23 : Alain Scaringella charge et classe (quelques problèmes de résultats).
Département 24 : Alain Scaringella & Laurent Blondy chargent et classent.
Département 33 : Jacques Junca a cessé l'activité de chargement.

- Plusieurs boîtes de chronométrie commencent à fournir des résultats corrects.
- Gérard Coutard de Chrono33 charge les courses qu'il chronomètre.
- Pour l'instant, Alain Rinjonneau et Alain Scaringella chargent le reste et classent.

Département 40 : Alain Scaringella charge, Benoit Rouzaud classe.
Département 47 : Alain Scaringella charge, Benoit Rouzaud classe.

Département 64 : Alain Scaringella charge, Benoit Rouzaud & David Fontant classent.
Département 79 : Ernest Prinzivalli charge et classe.
Département 86 : Alain Scaringella & Alain Rinjonneau chargent et classent.
Département 87 : Alain Scaringella charge et classe.

Ernest Prinzivalli propose d'intervenir en tant que chargeur et classeur sur le département 33.

Remerciements à tous ces intervenants.

Il reste encore des problèmes sur les résultats pour les courses en relais.

BILAN ET PERSPECTIVES UNI'VERT TRAIL – FRANÇOIS DESPROGES

François Desproges référent Uni'Vert Trail au niveau de la LANA ne pouvant être présent a fourni les informations suivantes

Créés par la Ligue d'Athlétisme du Limousin en 2016, la marque Uni'Vert Trail a été reprise par la FFA en 2018 et progressivement se développe sur le territoire. Elle comporte 2 parties :

La création de l'Uni'Vert Trail qui comporte un cahier des charges précis (typologie des parcours, classement, signalétique, grille de cotation pour pérenniser le label…)
L'animation qui à ce jour n'est pas unifiée, chaque Uni'Vert Trail proposant ses propres animations. De même les parcours sont répertoriés sur différents supports tels que offices de tourisme, communes, EPCI…

Aujourd'hui, la Ligue compte 5 sites :

- En Corrèze : Uni'Vert Trail Millevaches Monédières, 8 parcours pour un total de 120 km avec 4 points de départ
- En Haute-Vienne : Uni'Vert Trail des Monts d'Ambazac, 5 parcours pour 74 km
- En Haute-Vienne : Uni'Vert Trail Ouest Limousin, 9 parcours pour 108 km
- En Creuse : Uni'Vert Trail Monts et vallées Ouest Creuse, 5 parcours pour 62 km avec 2 points de départ
- En Charente : Uni'Vert Trail du Chambon avec une inauguration le 18 novembre prochain, 4 parcours

Contacts en attente : Tulle, Argentat, Nexon

Animations

- Challenge 87 Uni'Vert Trail (présentation Laurent Lasvergnas)
- Foulées Bugeacoises (animation destinée aux jeunes et « populaires » pour découvrir la course à pied)

Enfin, il existe d'autres territoires comme le département de la Dordogne qui, très dynamique, a créé 5 Espaces Trail. Ce serait très important que nous soyons associés à leur démarche et connaissions leur intérêt ou non à Uni'Vert Trail, et pourquoi.
Il y a certainement d'autres cas de ce type en Nouvelle-Aquitaine.

Aussi, en se basant sur cet exemple **; je vous propose de réaliser une enquête** auprès des clubs de la Ligue, enquête qui permettrait :
- De faire un état des lieux précis des Uni'Vert Trails sur notre territoire,
- De faire connaitre les Uni'Vert Trail,
- De repérer les projets éventuels,
- D'identifier les points à conforter ou à améliorer pour répondre aux demandes,
- De créer un réseau Uni'Vert Trail au niveau de la Ligue.

BILAN ET PERSPECTIVES ANTIDOPAGE – ROSE-MARIE MADUR

Pour les organisateurs d'épreuves à Label, nous les renvoyons à la lecture de la page 49 du Guide Réglementations des Manifestations Running 2023-2024.

Contrôle Antidopage, descriptions des fonctions

Un contrôle antidopage en compétition sur stade ou RUNNING comprend :

- Le ou les Délégués (h ou f) doivent avoir la qualification ADDF (anciennement CAD 2) ou ADDN (anciennement Délégué Expert CAD 3)
- Les escortes F (généralement avec un minimum de 3 f) doivent avoir la qualification au moins ADE (anciennement CAD). Il en est de même pour les escortes masculines.

Les escortes peuvent être sollicitées à surveiller la miction urinaire lors d'un contrôle s'il y avait un seul préleveur ou masculin ou féminin. La plupart du temps c'est le Délégué ou la Déléguée qui intervient, si besoin, pour ce délicat exercice.

Toutes ces personnes doivent être certifiées I RUN CLEAN.

FORMATION ENCADREMENT RUNNING – ALAIN RINJONNEAU

Bilan Formation Running 2022-2023

Cela représente entre 30 et 35 entraîneurs running. C'est très encourageant mais cela reste cyclique puisque cette année cela risque d'être deux fois moins.

Qualif	Libellé module	Lieu	Date	Eff
M00027	Intervenir à partir des fondamentaux en demi-fond marche running	Talence	01/10/2022	19
M00041	Intervenir en running	Talence	22/10/2022	14
M00027	Intervenir à partir des fondamentaux en demi-fond marche running	Saint-Yrieix-sur-Charente	29/10/2022	8
M00041	Intervenir en running	Saint-Yrieix-sur-Charente	31/10/2022	9
M00027	Intervenir à partir des fondamentaux en demi-fond marche running	Tulle	04/11/2022	10
M00041	Intervenir en running	Tulle	06/11/2022	10
M00063	Développer les capacités physiques pour les courses longues	Cenon	11/02/2023	11
M00066	Améliorer la performance en course sur route	CREPS de Talence	04/03/2023	5
M00067	Améliorer la performance en trail et courses en montagne	Cenon	18/03/2023	6

LABELS ET MISSIONS 2023 – YVETTE FROMENTEAU

Point des missions à Label pour l'année civile 2023

73 épreuves à Label

64 épreuves Running

- 2 épreuves annulées
  - Les Foulées Loudunaises - 10 km
  - Ekiden ASPTT La Rochelle
- 5 audits demandés
  - Semi-Marathon Airbus Atlantic (Rochefort, dépt 17)
  - La Sarladaise - Trail S (Sarlat-La-Canéda, dépt 24)
  - La Braconnienne Briaude - Trail SX (Brie, dépt 16)
  - Ultra Trail de Pons - Trail S (Pons, dépt 17)
  - Trail du Chambon 2023 - Trail XS (Eymouthiers, dépt 16)

Organisation à Tulle le 09/09/2023 du championnat régional de 5 km, support pour la qualification aux Championnat de France 5 km.

9 Cross

- Dont
  - Les deux ¼ de finale
  - La ½ finale pour les Championnats de France

Détails sur document en annexe.

Les championnats régionaux 2023-2024

- 5 km : Tulle le 09/09/2023
- 10 km : Lacq le 07/04/2024
- Semi-Marathon : Châtellerault le 01/04/2024
- Marathon : Royan le 25/05/2024

- Ekiden : Châtelaillon-Plage le 14/04/2024
- 24 Heures :
- Trail : La Montée du Kao le 23/06/2024

Les championnats régionaux projection pour 2024-2025

- 5 km : Pons
- 10 km :
- Semi-Marathon : Niort
- Marathon :
- Ekiden : Ekiden du G2A L'Isle-d'Espagnac
- 24 Heures : Saint-Maixent-l'École
- Trail :

BILAN BUDGET – JEAN-PIERRE ROUQUIER (EXCUSÉ)

Jean-Pierre Rouquier a fourni les informations ci-dessous.

Pour le running

COURSES SUR ROUTE		4 062,96 €			
DÉPENSES					
Chronométrie CHPT France 5 KM		684,00 €			
Médailles podium		182,62 €			
Frais déplacement		3 196,34 €			
RECETTES			3 000,00 €		
Label après rétrocession FFA			3 000,00 €		Estimation
TRAIL et COURSES NATURE		3 669,64 €			
DÉPENSES					
Médailles podium		186,08 €			
Frais déplacement		358,22 €			
Frais UNI'VERT Trail		3 125,34 €			Estimation
RECETTES			4 500,00 €		
Subvention ANS UNI'VERT TRAIL			4 000,00 €		
Label avant rétrocession FFA			500,00 €		Estimation
CROSS		329,42 €			
DÉPENSES					
Frais déplacement		329,42 €			
RECETTES			0,00 €		
Label avant rétrocession FFA					
FRAIS DE FONCTIONNEMENT		30,36 €			
DÉPENSES					
Affranchissement		30,36 €			
CUMUL au 19 octobre 2023		8 092,38 €	7 500,00 €		
Bilan		-592,38 €			

INTERVENTION DU PRÉSIDENT DE LA LIGUE – RENÉ MEYER

René Meyer prône la formation des juges. Aujourd'hui, la Nouvelle-Aquitaine manque cruellement de juges Running de niveau 4. C'est d'autant plus pénalisant que pour valider des juges de niveau 3, il faut dans le Running des niveaux 4 ; ce qui n'est pas le cas pour la Piste où un niveau 3 peut valider un niveau 3. Cette situation se traduit par la multiplication de déplacements longs et coûteux. Nous retrouvons un problème analogue pour le mesurage d'une course de niveau international. Une redéfinition des règles régissant les modalités d'obtention des niveaux 3 pour les rapprocher des modalités en vigueur pour la Piste parait souhaitable. Une décentralisation des formations et de leur validation, sans réduire le niveau des compétences exigées, est indispensable.

Dans notre vaste région, il faut rapprocher l'offre et la demande. Les Comités départementaux ont un rôle essentiel dans l'organisation des formations, voire en se regroupant.

Financièrement, après l'exercice 2022 déficitaire, nous sommes dans une phase de contrôle et de restriction. Retrouver l'équilibre de nos comptes LANA est impératif. Le Comité Directeur, lors de sa réunion du 7 octobre, a pris l'option de valider une circulaire financière pour la période allant du 1er septembre au 31 décembre 2023, dans l'attente de mieux connaitre les prévisions de recettes 2024. Si celles-ci s'avèrent insuffisantes, il faudra limiter nos dépenses : réduire les aides aux athlètes, limiter le nombre de juges officiant sur une compétition au besoin strictement nécessaire, limiter les déplacements etc. Autre aménagement : pour les compétitions piste, afin d'alléger les déplacements des clubs, le quota de juges que les clubs doivent fournir en fonction de leurs athlètes engagés sera divisé par 2 pour les clubs venant de plus de 150 km.

Clôture de la réunion par Alain Rinjonneau qui remercie tous les participants en espérant se revoir rapidement.

Alain Rinjonneau
Président CRR

Yvette Fromenteau
Secrétaire CRR & secrétaire de séance